

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

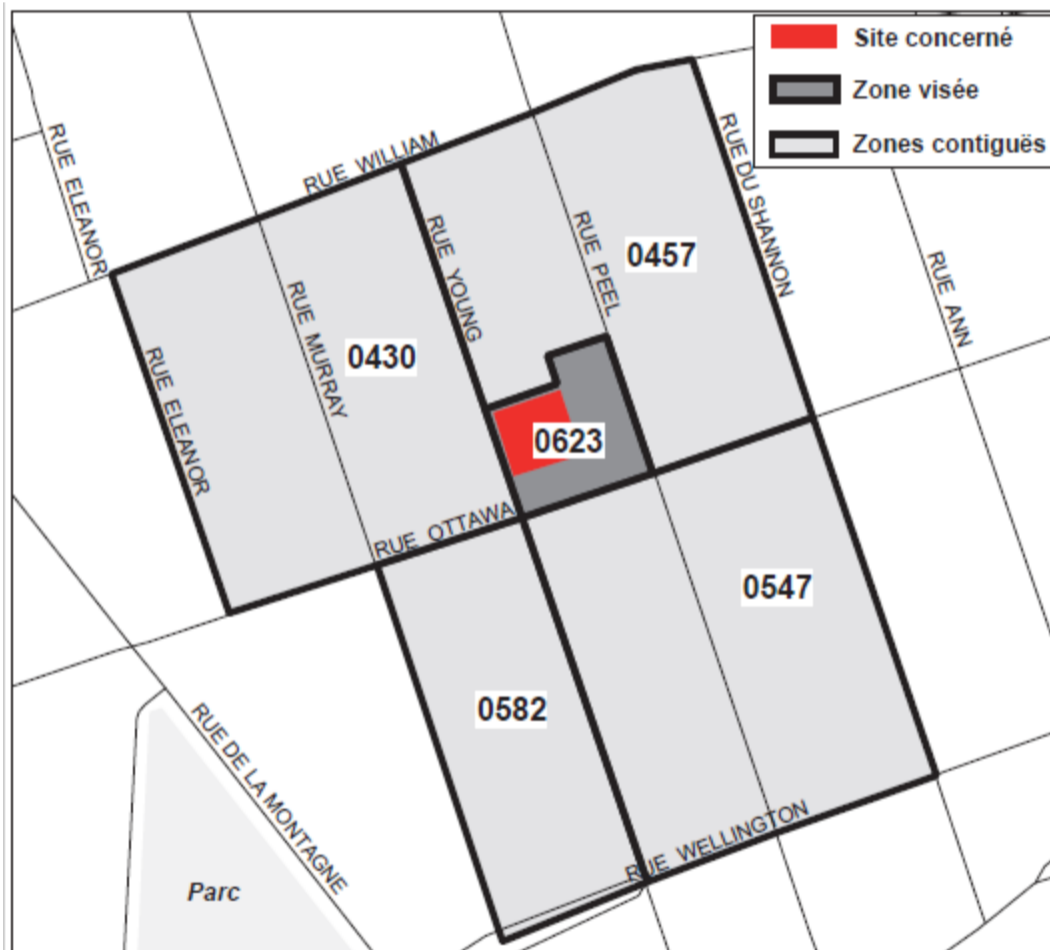
Projet de résolution CA24 220233 adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003)

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de résolution CA24 220233 modifiant certaines dispositions de la résolution CA21 220327 autorisant la construction d'un projet commercial situé au 1101, rue Ottawa (lot 1 853 744 du cadastre du Québec) (dossier 1244334004) :

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 9 septembre 2024, le projet de résolution indiqué ci-dessus et tiendra une assemblée publique de consultation le **30 septembre 2024, à 18 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1).

Ce projet de résolution vise à abroger et remplacer certaines exigences du projet particulier en vigueur relatives au niveau sonore et à l'aménagement d'une aire de chargement, selon les autorisations et exigences énoncées, et ce, malgré l'article 556 (aire de chargement) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0623 ainsi que les zones contiguës 0430, 0457, 0547 et 0582 situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par ce dernier, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ne contient pas de disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution de même que le plan des zones concernées sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le sommaire décisionnel est accessible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montreal.ca/articles/consultations-publiques.

FAIT à Montréal, le 16 septembre 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire